

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 5 juin 2006 à 20 heures, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents Mesdames les Conseillères Marise Poulin et Jacinthe Gagnon, Messieurs les Conseillers Michel Bolduc, Jonathan V. Bolduc, Pierre Rochette et Harold Bureau, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Roland Giguère, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire récite une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

89-2006

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur Pierre Rochette,
Secondé par Madame Jacinthe Gagnon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

90-2006

ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,
Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que le procès-verbal de la séance régulière
du 1^{er} mai 2006 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

91-2006

BAR CHEZ JESSIE - DEMANDE DES POMPIERS

ATTENDU la demande du Bar Chez Jessie, par Madame
Manon Carrier et Monsieur Marco Cloutier, pour avoir
les Pompiers, dimanche, le 16 juillet 2006, pour la
course de démolition.

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,
Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que le Conseil Municipal autorise les
Pompiers de Saint-Victor à assurer le bon
fonctionnement durant la journée du 16 juillet 2006,
lors de la course de démolition. Tous les frais
encourus devront être payés par Bar Chez Jessie,
représenté par Monsieur Marco Cloutier, 231 Rue
Principale Saint-Victor. Le nettoyage devra être fait
24 heures après la course de démolition, soit tout ce
qui a rapport à cette course. De plus, Monsieur
Cloutier devra s'entendre avec les résidents de la Rue
Bertrand pour la circulation.

ADOPTÉ

92-2006

DEMANDE - C.D.I. SAINT-VICTOR

Proposé par Monsieur Harold Bureau,
Secondé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,
Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, d'autoriser le Directeur Général à faire le
chèque au C.D.I., tel que prévu au budget, soit de 10
000,00 \$. De plus, la Municipalité aimerait avoir un
rapport de vos états financiers.

ADOPTÉ

93-2006

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - CROIX ROUGE

ATTENDU la demande d'aide financière de la Croix-Rouge canadienne pour sa campagne de financement 2006.

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Pierre Rochette,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera pour un montant de 50,00 \$ en guise d'aide financière à la campagne de financement de la Croix-Rouge canadienne.

ADOPTÉ

94-2006

DEMANDE DE CAUTIONNEMENT DES FESTIVITÉS WESTERN

ATTENDU la résolution, numéro 72-2006, pour la demande de cautionnement des Festivités Western pour la rénovation de la salle communautaire (saloon).

ATTENDU que la Municipalité avait autorisé un cautionnement de 23 000,00 \$.

ATTENDU que les Festivités Western ont besoin d'un cautionnement pour une valeur totale de 30 000,00 \$.

Proposé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor cautionnera les Festivités Western pour un montant de 30 000,00\$ auprès de la Caisse Populaire Desjardins.

ADOPTÉ

LES COMPTES

Proposé par Monsieur Pierre Rochette,
 Secondé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,
 Et résolu, à l'unanimité des membres du
 Conseil, que la liste des comptes soit approuvée et
 adoptée pour paiement :

Téléphone St-Victor	595,26 \$
Magasin Coop	469,35 \$
Hydro-Québec	1 473,21 \$
Distribution Praxair	207,05 \$
Radio Onde	177,14 \$
Béton St-Ephrem	4 242,34 \$
Hydro-Québec	5 473,71 \$
Pitney Bowes	294,11 \$
Citicorp finance vendeur	70,17 \$
CNH Capital	86,78 \$
Télus Mobilité	231,77 \$
Dépanneur Doyon	22,00 \$
Cordonnerie Bureau	288,69 \$
Téléphone St-Victor	585,37 \$
Hydro-Québec	1 933,34 \$
Exc. André Gosselin	11 875,18 \$
Alliance Coop	5 281,06 \$
DEBB	67,55 \$
Magasin Coop	1 109,68 \$
Distribution Praxair	78,02 \$
Biolab	653,46 \$
Centre du Camion amiante	2 692,43 \$
Ateliers F.P.L.H.	1 749,72 \$
Garage Redmond	166,79 \$
Béton St-Ephrem	484,63 \$
Supérieur propane	62,11 \$
M.R.C. Robert-Cliche	9 344,29 \$
Pitney Bowes	102,36 \$
Pièces Universelles	295,56 \$
Extincteurs Kaouin	220,73 \$
Pneus Beaucerons	72,47 \$
Hercule Fortin Inc.	951,89 \$
Industries de Ciment la Guadeloupe	11 457,90 \$
Poulin Excavation	1 946,23 \$
Armand Lapointe	312,92 \$
Garage Bizier	677,13 \$
Marco Mathieu	70,00 \$
Pitneyworks	15,00 \$
Noël Rochette et Fils	31 894,15 \$
EMCO	512,78 \$
Réal Huot	4 019,73 \$
Ass. Directeur municipaux	350,00 \$
Sani Gestion	2 467,28 \$
Excavations Pamphile Rodrigue	7 008,78 \$
Soudure Mobile DNF	97,77 \$
Blanchette Vachon	6 153,84 \$
Beauce Média	126,53 \$

Radio Onde	83,97 \$
Serrurier Rancourt	23,01 \$
Citicorp Finance Vendeur	954,71 \$
Fonds de l'information	6,00 \$
Danplex	538,65 \$
Gaz Métro	669,02 \$
Desfor Services	6 559,30 \$
Dynamitage Forage Nadeau	753,41 \$
Pierre Rochette	45,00 \$
Z-Sciences Corporation	654,49 \$
Harold Bureau	30,00 \$

ADOPTÉ

96-2006

**MANDAT À LA FIRME BLANCHETTE VACHON -
IMMOBILISATION**

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater la firme Blanchette Vachon et Ass., représentée par Monsieur Jean-Guy Deblois, pour démontrer les immobilisations, depuis les cinq dernières années, pour la Municipalité de Saint-Victor afin de pouvoir retirer la subvention sur la taxe d'accise.

ADOPTÉ

97-2006

ACHAT D'UNE SOUDEUSE

Proposé par Monsieur Harold Bureau,
Secondé par Madame Jacinthe Gagnon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser le Directeur Général/Secrétaire-Trésorier à faire l'achat d'une soudeuse, de marque Miller 251, de la compagnie Borgaz.

ADOPTÉ

98-2006

DEMANDE - BUREAU DE POSTE

Proposé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander à la Société Canadienne des Postes de bien vouloir faire une rénovation majeure à leur clôture qui est située en avant du bureau de poste du 106 Rue Roy à Saint-Victor.

ADOPTÉ

99-2006

ENVOI DE MISE EN DEMEURE - RÉGLEMENT DE NUISANCE ET RÉGLEMENT D'URBANISME

Proposé par Madame Jacinthe Gagnon,
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de faire parvenir des mises en demeure aux personnes qui ne respectent pas le règlement de nuisance et le règlement d'urbanisme dans la Municipalité de Saint-Victor après les avoir rencontré.

ADOPTÉ

100-2006

MANDAT À LA FIRME F.B.G. - DENIS FORTIN

Proposé par Monsieur Harold Bureau,
Secondé par Monsieur Pierre Rochette,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de donner un mandat à la firme les Consultants F.B.G., représentée par Monsieur Denis Fortin, pour faire le plan pour les services municipaux sur la rue Commerciale. Ce mandat consiste à des relevés de plans et devis, appel d'offre, certificat d'autorisation et recherche de subvention.

ADOPTÉ

101-2006

PROJET DE SUBDIVISION - DEFLEX COMPOSITE

Proposé par Madame Jacinthe Gagnon,
Secondé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor approuve le plan de cadastre d'une partie du lot 212 pour créer le lot 212-43, en remplacement du lot 212-40, du cadastre de la Paroisse de Saint-Victor-de-Tring préparé par l'arpenteur géomètre, Monsieur Jean Bisson, sous le numéro 5941 de ses minutes. Le Directeur Général/Secrétaire-Trésorier est autorisé à signer tous les documents.

ADOPTÉ

102-2006

PROJET DE SUBDIVISION - SIMON VEILLEUX

Proposé par Monsieur Pierre Rochette,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal approuve le plan de cadastre, d'une partie du lot 372 pour créer le lot 372-35 du cadastre de la Paroisse de Saint-Victor-de-Tring préparé par l'arpenteur géomètre Nadia Parent, sous le numéro 71 de ses minutes. Le Directeur Général/Secrétaire-Trésorier est autorisé à signer tous les documents.

ADOPTÉ

103-2006

AVIS DE MOTION - PROHIBER L'ENTREPOSAGE DE PNEUS

La Conseillère, Madame Marise Poulin, donne avis de motion qu'un règlement sera adopté à une séance subséquente aux fins de décréter un règlement ayant pour objet de prohiber, sur l'ensemble du territoire, l'entreposage de pneus hors d'usage à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments.

104-2006

**DEMANDE D'AUTORISATION C.P.T.A.Q. - STÉPHANE CLOUTIER
ET HUGUETTE LONGCHAMPS**

ATTENDU le projet de Monsieur Stéphane Cloutier et Madame Huguette Longchamps, pour avoir une autorisation pour un garage commercial.

ATTENDU que le Maire et les Conseillers(ères) ont pris connaissance de ce dossier.

ATTENDU que la présente demande est conforme en tous points avec les règlements de la Municipalité de Saint-Victor.

ATTENDU que le projet ne peut être situé ailleurs sur le territoire de la Municipalité.

Proposé par Madame Maryse Poulin,
Secondé par Monsieur Pierre Rochette,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil appuie la demande de Monsieur Stéphane Cloutier et Madame Huguette Longchamps et achemine le dossier à la Commission de Protection du Territoire et Activités Agricoles du Québec.

ADOPTÉ

105-2006

**DEMANDE D'AUTORISATION C.P.T.A.Q. - FERME FORT-RAJO
SENC**

ATTENDU le projet de Ferme Fort-Rajo SENC représenté par Monsieur Gilles Fortin, pour avoir une autorisation pour achat de terrain.

ATTENDU que le Maire et les Conseillers(ères) ont pris connaissance de ce dossier.

ATTENDU que la présente demande est conforme en tous points avec les règlements de la Municipalité de Saint-Victor.

ATTENDU que le projet ne peut être situé ailleurs sur le territoire de la Municipalité.

Proposé par Madame Maryse Poulin,
Secondé par Monsieur Pierre Rochette,

Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que le Conseil appuie la demande
de Ferme Fort-Rajo SENC et achemine le dossier
à la Commission de Protection du Territoire et
Activités Agricoles du Québec.

ADOPTÉ

106-2006

CHARIOT WESTERN DE LA MUNICIPALITÉ

Proposé par Madame Jacinthe Gagnon,
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, de vendre le chariot Western de la
Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTÉ

107-2006

**DEMANDE DE SOUMISSION POUR BOITE DE CAMION
(CAMION NO. 10)**

Proposé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, de mandater le Directeur
Général/Secrétaire-Trésorier de demander des
soumissions pour l'achat d'une boîte de
camion.

ADOPTÉ

108-2006

PUBLICITÉ DANS L'ÉCLAIREUR - POUR SUBVENTION

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Madame Jacinthe Gagnon,

Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, de faire une publicité dans le
journal l'Éclaireur pour publiciser la
subvention accordée pour la construction d'une
résidence. Cette publicité sera faite en
collaboration avec la Caisse Populaire et les
Municipalités de Saint-Ephrem et Sainte-
Clotilde.

ADOPTÉ

109-2006

DEMANDE DE SOUMISSION – PEINTURER LE RESERVOIR

Proposé par Monsieur Pierre Rochette,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,
Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, de mandater le Directeur Général/Secrétaire-
Trésorier de demander des soumissions pour peindre
le réservoir d'eau qui est situé sur la rue
Commerciale.

ADOPTÉ

110-2006

VÉRIFICATION DE FUITE ET PISCINE

Proposé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,
Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, de faire visiter les résidences à Saint-
Victor pour vérifier les dépenses d'eau inutile et
aussi faire l'inventaire des piscines.

ADOPTÉ

111-2006

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Monsieur Pierre Rochette,
Secondé par Madame Marise Poulin,
Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que la séance soit levée.

ADOPTÉ

LE MAIRE

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL/
SECÉTAIRE-TRÉSORIER**

ROLAND GIGUÈRE

MARC BÉLANGER